

**Rapport
d'activité
1998**



Sommaire	page
I. LES TEMPS FORTS DE 1998	3
II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	4
III. PRIORITES ET REALISATIONS	5
1. Suivi des établissements labellisés	
<i>Fourchette verte</i>	5
3. Augmentation du nombre de détenteurs du label	5
A. Labellisation des restaurants d'entreprises	5
B. Restaurants labellisés: mouvements	6
2. Information du public	7
A. Matériel de communication	7
B. Actions	8
C. Stands dans diverses manifestations	11
IV. EVALUATION	12
1. Sondage d'opinion	12
2. Enquête de la Fédération romande des consommateurs	12
V. FOURCHETTE VERTE INTERCANTONALE	13
VI. PERSPECTIVES	13
VII. REMERCIEMENTS	14
VIII. ANNEXES	15



I. LES TEMPS FORTS DE 1998

Tout d'abord, la **notoriété du label Fourchette verte** à Genève (cf § IV.1) **poursuit son ascension**, comme l'atteste le sondage Erasm: **36 %** de la population interrogée connaît la *Fourchette verte* contre 34 % en 1997. Ce sondage rapporte également que 40% des personnes professionnellement actives mangent à l'extérieur de leur domicile la semaine, ce qui confirme la raison d'être de la *Fourchette verte*. Les différentes apparitions de la *Fourchette verte* dans les médias (presse, radio, télévision) au cours de l'année écoulée ont ainsi porté leurs fruits.

De même, le **nombre d'établissements labellisés est en progression**, particulièrement au niveau des **restaurants d'entreprises** avec cinq nouveaux labellisés, dont deux établissements scolaires post-obligatoires et universitaires (cf § III.2.A).

A l'honneur cette année, le **suivi des restaurants labellisés**. Il s'est manifesté concrètement par des visites régulières et de nombreux stands d'information pendant la pause de midi dans les établissements s'y prêtant (cf § III.1).

Incontestablement, l'intensification de la **collaboration intercantonale** est un point fort de cette année 1998. Elle s'est traduite par la réalisation de matériel promotionnel commun (affiche, dépliants), par l'adoption du matériel de présentation genevois par les autres cantons (dossiers, autocollants, dépliants...) et par une demande de subvention commune à la Fondation suisse pour la promotion de la santé. De nombreux échanges d'expériences ont également ponctué l'année (cf § V).

Finalement le **soutien financier de la Société patronale des bouchers, charcutiers de Genève et celui de la Société des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève** ont marqué la cinquième année d'existence de la *Fourchette verte*. Ce soutien, qui s'échelonnera sur trois ans, s'est manifesté au travers de la réalisation d'un nouveau concept de dépliant. Il s'agit d'un présentoir cartonné où est encarté la liste des cafés-restaurants en format carte de crédit. Son principal avantage réside dans une mise à jour facilitée de la liste des établissements (cf § III.3.A).



II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Après avoir établi ses quartiers en 1995 dans les locaux de Carrefour Prévention, la *Fourchette verte* a conclu en septembre 1997 un partenariat avec les associations regroupées à Carrefour Prévention. Il s'agit de la Fédération Genevoise de la Prévention de l'Alcoolisme (FEGPA), du Centre d'Information de l'association pour la PREvention du Tabagisme (CIPRET-Genève), de l'Antenne des diététiciens Genevois (ADiGe) et le Centre d'Information pour la Maîtrise du Stress (CIMS). Ce partenariat est très bénéfique pour la *Fourchette verte* puisqu'il est en partie responsable de la notoriété grandissante du label. En effet, la *Fourchette verte* profite des nombreux avantages que lui offre le Carrefour Prévention: échanges fructueux, encarts publicitaires et actions communes.



Quant au comité, il est composé de 8 membres, (cf. annexe I) et s'est réuni cinq fois durant l'année.

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le 30 juin 1998 au restaurant de Villette, établissement de Monsieur Laurent TERLINCHAMP, président de l'association.

Les permanentes de l'association sont:

- Madame Christiane DUMUR, chargée de promotion poste à 40 % de février 1998 à septembre 1998, puis en congé maternité.
- Madame Tania LEHMANN, secrétaire exécutive et diététicienne, poste à 50 % jusqu'en octobre 1998, puis en congé maternité.
- Madame Céline LIVER, diététicienne, à 50 % dès octobre 1998.

III. PRIORITES ET REALISATIONS

Fixées en début d'année, les priorités étaient au nombre de trois:

- suivi régulier des restaurants labellisés, afin de garantir la crédibilité du label,
- quête de nouveaux établissements de restauration, afin d'augmenter l'offre,
- actions de communication auprès du grand public.



1. Suivi des établissements labellisés *Fourchette verte*

Au cours de l'année, un minimum d'un repas par semaine a été pris dans les établissements labellisés avec, à chaque fois, une évaluation du **respect des quatre critères** du label à l'aide d'une grille d'appréciation. Ces visites ont été l'occasion de contrôler la bonne compréhension de l'action *Fourchette verte*, mais aussi de rencontrer les restaurateurs et de les encourager.

La visibilité du label est également vérifiée, elle se traduit par la présence dans l'établissement de l'autocollant *Fourchette verte* sur la porte, du diplôme, de dépliants et par la mise en évidence dans la carte du plat du jour *Fourchette verte*.

Parallèlement, durant les mois de mars et d'avril, le Président et les permanentes de l'association ont **distribué un dossier de presse** - sélection d'articles parus dans la presse en 1997 et 1998 - **et du matériel promotionnel** - 1'000 serviettes en papier, des stylos et des autocollants - à chaque café-restaurant.

Une distribution de serviettes en papier dans les cafétérias des établissements scolaires post-obligatoires a également été organisée par Marie-Pierre THEUBET, diététicienne au Service santé de la jeunesse et responsable de l'opération *Fourchette verte* dans les écoles.

Des **entretiens individuels** ont eu lieu avec les responsables de tous les nouveaux établissements labellisés.

La formation du personnel autour d'ateliers d'alimentation, mise sur pied pour la première fois en 1997, n'a malheureusement pas pu être agendée en 1998. En effet, malgré un courrier et la publication dans le journal des cafetiers-restaurateurs d'un encart annonçant ces ateliers, le nombre de personnes intéressées n'a pas été suffisant pour ouvrir la session. Ces ateliers pourront être organisés en 1999 vu, cette fois, le nombre important de cuisiniers et gérants ayant répondu positivement à la proposition.

2. Augmentation du nombre de détenteurs du label

L'année 1998 aura été essentiellement marquée par l'augmentation du nombre de labellisés parmi les restaurants d'entreprise : en effet, on compte à la fin de l'année 1998, quatre établissements de plus dans cette catégorie que l'année précédente. Le nombre de labellisés s'élève ainsi à dix-huit (cf. annexe II).

A. Labellisation des restaurants d'entreprises

Cafétérias des établissements scolaires post-obligatoires

La labellisation des cafétérias des établissements scolaires post-obligatoires a été poursuivie en 1998: ce sont les cafétérias du Collège Claparède et de l'Ecole de Culture Générale Henry-Dunant qui ont rejoint les rangs des labellisés.



Les démarches de labellisation ont été menées par Marie-Pierre THEUBET, qui organise à chaque introduction du label une campagne de présentation et d'information de trois jours, à l'heure du repas. Le matériel promotionnel utilisé est le même que celui employé lors des stands de l'association. En outre, chaque établissement bénéficie de 100 plateaux-repas incrustés de motifs ludico-pédagogiques toute l'année et de serviettes en papier *Fourchette verte* par périodes.

Pour 1999, l'Ecole d'Ingénieur de Genève figure d'ores et déjà sur la liste des futurs labellisés.

Afin d'augmenter encore le nombre de restaurants, il serait souhaitable que le label *Fourchette verte* figure dans la convention qui lie le Département de l'Instruction public (DIP) avec les gestionnaires des cafétérias des écoles post-obligatoires et de l'université.

Restaurants d'entreprise au sens strict

Trois établissements ont obtenu le label. Il s'agit de la cafétéria de l'OMC (Dagard SA), du restaurant Le Soleil (Service Industriels de Genève) et de celui de la Résidence des Voirlets appartenant à l'Association Foyer Handicap. A déplorer, un label en moins, celui du restaurant Elvia Vie, dont la Migros a cessé l'exploitation.

B. Restaurants labellisés : mouvements

L'année 1998 a été difficile pour la catégorie des cafés-restaurants : en effet les changements de gérance et le non-respect des critères ont entraîné une baisse du nombre de labellisés dans cette catégorie. Deux retraits de label (La Genevoise, Le Café du Centre), deux changements de propriétaires (Délices Parc, L'International) et une fermeture (Le Vieux-Moulin). Ainsi, au total, il y a eu cinq labels en moins pour les cafés-restaurants. Heureusement, la labellisation de quatre nouveaux établissements a permis de combler partiellement ce déficit (Le Cazar, Le Kid, Le Péché Mignon, Le Sala Thai). Le self-service Coop Eaux-Vives 2000, dans sa forme traditionnelle, a fermé (cf. annexe III).

La répartition des types d'établissements qui détiennent le label *Fourchette verte* est la suivante:

établissements	nombre	places	places non fumeur
cafés-restaurants	24	1'746	514
self-services	16	3'008	1'458
restaurants d'entreprise	18	5'776	3'139
total	58	10'530	5'111

Il y a ainsi 58 restaurants labellisés fin décembre 1998, contre 56 restaurants une année plus tôt. L'ensemble des établissements labellisés correspond à une offre de plus de 10'500 places, dont presque la moitié de places non-fumeur.



Comme l'année précédente, une séance de présentation de la *Fourchette verte* a été organisée dans le cadre du cours des cafetiers. Cette information a été animée par M. Laurent TERLINCHAMP et Mme Céline LIVER en novembre 1998. Du matériel promotionnel et informatif *Fourchette verte* a été distribué à cette occasion, suscitant l'intérêt de plusieurs participants.

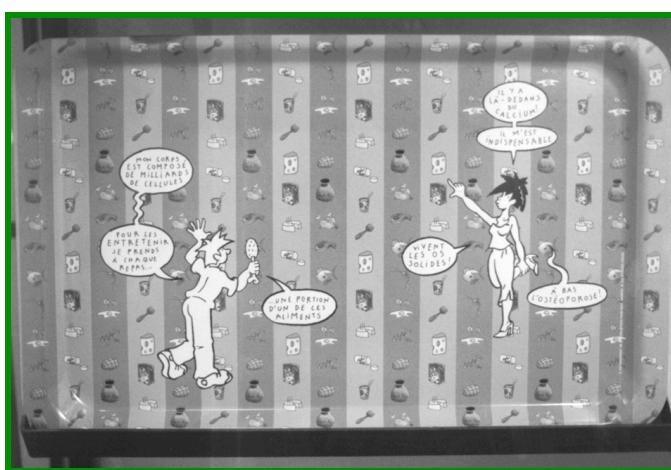
3. Information du public

A. Matériel de communication

Au vu de l'important matériel créé en 1997, il a été réalisé cette année des dépliants, des serviettes et des stylos aux couleurs de la *Fourchette verte*. Ceci n'a pas empêché l'association de continuer à distribuer le matériel promotionnel en stock (t-shirts, porte-clés/porte-monnaie avec la liste des cafés-restaurants, autocollants, ballons, affiches).

Le nouveau concept de **dépliants** consiste à encarter la liste des établissements format carte de crédit dans un présentoir cartonné. La liste est mise à jour régulièrement, alors que le présentoir reste inchangé pour au moins trois ans.

Pour la réalisation de ces dépliants, M. Laurent TERLINCHAMP a obtenu un soutien financier de la part de la Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève et de la Société Patronale des Bouchers Charcutiers de Genève. De plus, grâce au soutien financier de la Migros et de la Coop, une liste des self-services labellisés format carte de crédit a pu également être éditée à 2'000 exemplaires sur le modèle de la liste des cafés-restaurants. Au total, quelques 24'000 dépliants ont été distribués en 1998.



Il faut relever également la production par le Département de l'Instruction public (DIP) de nouveaux plateaux-repas incrustés de messages nutritionnels. Le format des plateaux est plus petit que le précédent, les illustrations sont identiques (cinq plateaux avec un thème par exemplaire: 1) les farineux, 2) les matières grasses, 3) les légumes et les fruits, 4) les aliments protéinés et 5) les quatre critères *Fourchette verte*).



Vu leur succès auprès de la clientèle, les responsables des cafétérias de l'Hôpital Cantonal, du Centre médical universitaire (Migros) et d'Uni-Mail (Coop) ont acheté chacun une centaine d'exemplaires.

L'impact des messages nutritionnels a été évalué par l'Ecole de Diététicien(ne)s de Genève dans cinq cafétérias du DIP (cafétérias du CEPTA, du CMU, du Collège de Saussure, de l'Ecole de Commerce André-Chavanne et d'Uni-Mail). On peut se réjouir de la grande notoriété du label *Fourchette verte* dans cette population : en effet, 72 % des 236 personnes interrogées connaissent le label et 45 % d'entre-elles l'associent à la notion d'alimentation équilibrée. En outre, plus de la moitié des personnes interrogées affirment avoir lu les messages incrustés et 57 % ont reconnu qu'il s'agissait d'une information nutritionnelle. Ces résultats sont donc très encourageants et montrent une nouvelle fois qu'un matériel ludique est un support pédagogique efficace.

Ces plateaux sont mis en vente à Carrefour Prévention et au Centre de documentation du Service santé de la jeunesse (Office de la jeunesse) ainsi que sur les stands à partir de 1999.

B. Actions

Stands de présentation de la Fourchette verte, comme en 1997, ils ont été organisés durant la pause de midi dans les établissements le permettant. Durant l'année, quatorze stands ont ainsi été tenus par les permanentes de l'association : ils ont eu lieu dans quatre self-service de la Migros, six de la Coop et dans quatre restaurants d'entreprise (Restorama Swissair, cafétéria de l'OMC, restaurant



Le Soleil des SIG et restaurant principal de l'Hôpital Cantonal). Les panneaux mobiles réalisés fin 1997 sont utilisés à cette occasion. Ces stands sont très appréciés par le personnel des restaurants et par la clientèle, ils seront reconduits en 1999.



Couverture médias

- *Tribune de Genève*: depuis la création de la *Fourchette verte* et jusqu'en février 1998, tous les quinze jours la Tribune de Genève offrait un espace publicitaire. Cet espace étant devenu payant -tarif préférentiel - une diminution de la taille et de la fréquence des annonces a du être opérée. Cette annonce *Fourchette verte* a servi à:
 - diffuser une recette détaillée du plat du jour *Fourchette verte* de l'un des établissements labellisés (avec les coordonnées du restaurant en question)
 - publier un article informatif concernant l'alimentation, puis dès mars, la liste des cafés-restaurants labellisés.
- Ainsi, six recettes de plats du jour, deux articles informatifs et trois listes des cafés-restaurants ont été publiés durant l'année 1998.
- *Coopération*: parution dans le journal de la Coop du 28 janvier 1998 d'un article présentant les objectifs de l'opération et les quatre critères *Fourchette verte*.
 - *Hôtel et tourismus revue*: le journal édité par la Société suisse des hôteliers a publié dans son édition du 29 janvier 1998 un grand article traitant en détail de l'opération *Fourchette verte* sur Genève et Vaud.
 - *Nouvelles de quartiers*: *Champel-Malagnou-Florissant* et *Trois Chêne-Puplinge-Presinge-Jussy* : l'édition du mois de février et de mars respectivement proposent un article intitulé « La *Fourchette verte*, concilier plaisir et santé... » avec un concours à la clé.
 - *Construire*: l'hebdomadaire de la Migros du 24 février 1998 présente la *Fourchette verte* et annonce les stands d'information *Fourchette verte* se déroulant prochainement dans ses self-services.
 - *Le Matin* du 16 août 1998 publie un article de grande dimension titré « La *Fourchette verte* grignote du terrain ».
 - *PME magazine* d'octobre 1998 présente la *Fourchette verte* à travers un article traitant d'un « nouvel esprit de route : mangez avec stratégie (...) ».
 - *Stéthoscoop*: le journal de l'Hôpital cantonal d'octobre 1998 rappelle l'obtention en mars 1997 du label pour ses restaurants.
 - *Grand Angle* (journal d'entreprise des Services industriels de Genève): parution d'un article en décembre 1998.
 - *Léman Bleu Télévision* a présenté la *Fourchette verte* à deux reprises en 1998: une première fois en avril lors d'un reportage sur le restaurant labellisé Le Cazar puis une seconde fois en novembre à l'occasion de la Foire de Genève.
 - *RSR1* (radio Suisse Romande, la première) a interrogé en direct Laurence MARGOT, diététicienne responsable aux Ligues de la Santé du canton de Vaud du programme *Fourchette verte*, le 24 avril 1998.
 - Différents articles traitant de la *Fourchette verte* vaudoise sont parus en cours d'année dans le *Nord vaudois*, le *24 heures*,...

La *Fourchette verte* a été présentée aux participants du certificat de santé communautaire le 28 mai 1998.



Des annonces publicitaires sont parues dans: le Journal des cafetiers, restaurateurs et hôteliers romands, l'Horaire général d'hiver et l'Horaire général d'été, le Petit Futé de Genève 1998 sous forme d'un marque page et, nouveauté, en collaboration avec la FEGPA, dans les deux horaires universitaires des Facultés des Lettres et des Sciences économiques et sociales. Le logo *Fourchette verte* était également présent dans les publications et lors des manifestations de Carrefour Prévention.



Campagne d'affichage

Du lundi 20 avril au dimanche 3 mai et pour la troisième fois, une campagne d'affichage sous le slogan « *Mangeons heureux dans les restaurants Fourchette verte* » a été menée. A nouveau, 240 affiches ont été réparties dans toute la ville de Genève.

Campagne de diapositives

La *Fourchette verte* a mené sa toute première campagne de diapositives dans six salles de cinéma genevoises durant tout le mois de mai 1998. Vu la faible fréquentation des cinémas à cette époque de l'année, où soleil et chaleur étaient au rendez-vous, la prochaine campagne de diapositives sera réalisée durant la saison d'hiver !

Diffusion de la liste des établissements

- Dépliants dans tous les établissements labellisés ainsi que dans différents lieux publics (établissements labellisés, pharmacies, Office du tourisme, élèves et enseignants de l'Ecole de Culture Générale Henry-Dunant, élèves du Collège Claparède) et lors des différents stands.
- Internet avec une page explicative (sur le site de Carrefour Prévention) présentant la liste des restaurants labellisés. Deux nouveautés: la création d'un lien entre le site de la Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève et le site de la *Fourchette verte* et l'introduction de la liste des établissements labellisés vaudois.

C. Stands dans diverses manifestations

La *Fourchette verte* était présente:



- au **Salon international du Livre et de la Presse** (du 29 avril au 3 mai 1998): stand en collaboration avec Carrefour Prévention et plus étroitement avec l'Antenne des Diététiciens genevois (ADiGe) où des livres sur l'alimentation ont, pour la première fois, été proposés au public.

- à la **Foire de Genève** (1er au 22 novembre 1998) sur un stand très attrayant regroupant une dizaine d'association en lien avec la promotion de la santé (CIPRET, FEGPA, ADiGe, CIMS, Croix Bleue, Association des Médecins du canton de Genève, Samaritains, Association des Pharmaciens, Service des Sports de la Ville de Genève, Toys Help).
- à la **Course de l'Escalade**, le 5 décembre 1998: le stand avec Carrefour Prévention a attiré beaucoup de monde. Un concours auquel a participé plus de 300 personnes a été organisé à cette occasion. De plus, des fruits, des ballons et des porte-clés ont été distribués.

En outre, la *Fourchette verte* était représentée :

- au Forum santé organisé par l'Université ouvrière, le 3 février 1998 grâce à Marie-Pierre THEUBET (DIP) et Muriel MAILLARD (FEGPA).
- à la Maison de quartier des Acacias, du 15 au 27 mars.
- à une conférence-débat sur le thème de « l'assiette au quotidien » organisé par la Ville de Carouge grâce à l'Antenne des Diététiciens genevois (ADiGe), le 13 octobre 1998.





- au stand tenu par Carrefour Prévention au **Salon des loisirs, des voyages et des sports** (6 au 8 février 1998) à Palexpo au travers d'une Fourchette verte géante.

IV. EVALUATION

1. Sondage d'opinion

Un nouveau sondage téléphonique réalisé par l'institut Erasm a été mené fin octobre 1998 auprès de 407 habitants du canton de Genève, âgés de 18 à 74 ans (marge d'erreur de $\pm 4,9\%$ au seuil de 95 % de fiabilité statistique). Les résultats de cette enquête montrent que 36 % de la population interrogée a entendu parler du label *Fourchette verte*, soit une augmentation de 1,8 % par rapport l'année dernière et de 6,1 % par rapport à 1996.

Nous avons profité de ce sondage pour réévaluer la proportion de personnes mangeant à l'extérieur du domicile à midi. Ainsi, il s'est révélé que 29 % de la population genevoise mange à l'extérieur du domicile à midi les jours ouvrables. Mais, en ce qui concerne les personnes actives professionnellement, ce chiffre grimpe à 42 %. Ces résultats confirment donc l'importance d'offrir à la population genevoise la possibilité de manger équilibré dans un environnement sain.

2. Enquête de la Fédération romande des consommateurs

L'enquête a été réalisée durant le mois de novembre 1998 par des enquêtrices de la Fédération romande des consommateurs (FRC). Celles-ci se sont rendues en tant que clientes anonymes dans 23 cafés-restaurants et 16 restaurants self-service, soit 39 établissements au total.

Le respect des critères *Fourchette verte* est meilleur que lors de l'enquête de 1996 et ceci dans les deux types d'établissements. Les résultats sont bons à très bons en ce qui concerne l'espace non-fumeur et les trois boissons sans alcool. Néanmoins, si ce dernier critère est dans l'ensemble bien respecté, les propositions de boissons sans alcool à prix modérés sont encore insuffisamment mises en évidence par les restaurateurs (carte des boissons, panneau ou autre). Concernant l'hygiène, les enquêtrices ont évalué la propreté apparente des lieux (nourriture, vaisselle et table, salle à manger, personnel de service) et les résultats sont très satisfaisants. Pour le plat du jour, on constate que les quantités d'aliments protéinés ou de légumes sont respectées dans deux tiers des établissements, mais le respect de ces deux quantités simultanément se retrouve chez à peine la moitié d'entre eux. L'amélioration des résultats par rapport à 1996 est encourageante, mais les résultats concernant le plat du jour montrent que le suivi des restaurants labellisés reste indispensable.



V. FOURCHETTE VERTE INTERCANTONALE

L'opération intercantonale *Fourchette verte* créée en 1997 regroupe les cantons de Vaud, du Tessin et de Genève. En décembre 1998, on comptabilisait 28 établissements labellisés sur sol vaudois et 16 au Tessin. Les réticences de l'association hôtelière tessinoise ayant disparu, une association sera constituée en 1999.

Une subvention de 20'000 Frs a été accordée au programme *Fourchette verte* intercantonal par la Fondation suisse pour la promotion de la santé pour 1999. Cette subvention doit être utilisée pour effectuer une enquête de faisabilité du label *Fourchette verte* auprès de nouveaux cantons en se basant sur un bilan dans ceux pratiquant le label. En effet, outre les cantons romands (Jura, Neuchâtel), certains cantons alémaniques sont intéressés à développer l'action *Fourchette verte* (Berne, Glaris, Soleure, Zoug).

De nouvelles stratégies pour atteindre les objectifs de l'opération plus efficacement sont en cours de discussion.

Le groupe s'est réuni à trois reprise en 1998 et de nombreuses collaborations ont vu le jour.

VI. PERSPECTIVES 1999

1. Le **suivi** des restaurateurs et le **maintien** sinon **l'augmentation** du nombre de labellisés sera poursuivi.
2. Les actions de **communication** seront renouvelées afin de consolider encore notre notoriété. Une synergie avec d'autres partenaires sera à nouveau recherchée, afin de participer à des actions et des manifestations communes, en particulier avec Carrefour Prévention et la Société des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève.
3. La **collaboration intercantonale** prendra de l'ampleur avec les différentes enquêtes qui seront effectuées en vue de l'élargissement du label à d'autres cantons.



VII. REMERCIEMENTS

Pour terminer, nous tenons à remercier sincèrement ceux qui soutiennent régulièrement notre travail.

Nos remerciements vont au Département de l'action sociale et de la santé (DASS) de M. Guy-Olivier SEGOND et particulièrement à la Direction générale de la santé publique, pour le soutien moral et financier qu'il nous accorde.

Nous remercions également tous les membres du comité de la *Fourchette verte* et nos nombreux partenaires, pour ne nommer qu'eux le CIPRET, la FEGPA, l'Antenne des Diététiciens Genevois (ADiGe) et les Ligues de la Santé du canton de Vaud avec lesquels nous collaborons tout au long de l'année.

Tania LEHMANN
Secrétaire exécutive

Céline LIVER
Diététicienne

Avril 1999



Annexe I

Comité de la *Fourchette Verte*

Etat au 31 décembre 1998

Laurent TERLINCAMP, président de l'association, restaurateur et représentant de la Société des cafetiers-restaurateurs et hôteliers du canton de Genève.

André COMINOLI, chef de section au Service du chimiste cantonal.

Laurence FELHMAN-RIELLE, secrétaire générale de la Fédération Genevoise pour la Prévention de l'Alcoolisme (FEGPA).

Jeannette PAUS, représentante de la section genevoise de la Fédération romande des consommateurs (FRC)

Jean-Charles RIELLE, médecin responsable du Centre d'Information de l'association pour la Prévention du Tabagisme (CIPRET)

Jean SIMOS, conseiller scientifique à la Direction générale de la Santé Publique.

Marie-Pierre THEUBET, diététicienne au Service santé de la jeunesse.

Catherine TRABICHER, directrice de l'Ecole de Diététiciens de Genève

Permanentes de l'association

Christiane DUMUR, chargée de promotion

Tania LEHMANN, diététicienne et secrétaire exécutive

Céline LIVER, diététicienne

Adresse:

Fourchette verte – Carrefour Prévention
5, rue Henri-Christiné – cp567 – 1211 Genève 4
Tél. 329 11 78 – Fax 329 11 27
e-mail «carprev@iprolink.ch»
Accès par Internet: «<http://www.prevention.ch>»



Annexe II

Restaurants d'entreprise *Fourchette verte*

Clinique de Jolimont, av. Trembley 45, 1209 Genève

Restorama, Swissair, 1215 Aéroport

- restaurant **Foyer des équipages**
- restaurant du **Frêt**
- restaurant **Spirit of Saint Louis**
- restaurant **Terminal charter**

Hôpital cantonal, rue Micheli-du-Crest 24, 1211 Genève 14:

- restaurant **Salève**
- restaurant **Hôpital des enfants**
- restaurant **Beau-Séjour**

Patek Philippe, Dagard SA, Pont du Centenaire 141, 1228 Plan les Ouates

Lombard Odier, DSR, av. des Morgines 8, 1213 Petit-Lancy

Migros la Praille, rue Alexandre Gavard 35, 1227 Carouge

Firmenich-Jonction, Dagard, rte des Jeunes 1, 1205 Genève

SBS Grand Mézel, Dagard, place du Grand-Mézel 1 bis, 1204 Genève

OMC, Dagard, rue de Lausanne 154, 1211 Genève 21

SIG, Le Soleil, DSR, ch. du Château Bloch 2, 1211 Genève 2

Résidence des Voirets, Association Foyer Handicap, 39 ch. des Palettes, 1212 Grand-Lancy

Cafétérias des écoles post-obligatoires et de l'université

Collège de Saussure

Vieux-Chemin d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy

Centre Médical Universitaire (CMU)

Av. de Champel 9, 1206 Genève

CEPTA, rue Gérard de Ternier 18, 1213 Petit-Lancy

UNI-MAIL, bd Carl-Vogt 102, 1204 Genève



Ecole Supérieure de Commerce André-Chavanne
Av. Trembley 14, 1209 Genève

Collège Claparède, ch. de Fossard 61, 1231 Conches

Ecole de Culture Générale Henry-Dunant, 20 Av. Edmond-Vaucher, 1203
Genève



Annexe III

Cafés-Restaurants *Fourchette verte*

Auberge de Chouilly 19, Crêt-de-Chouilly - 1242 Satigny
La Finestra 11, rue de la Cité - 1204 Genève
Cave Valaisanne/Chalet suisse 23, bd Georges-Favon - 1204 Genève
Hôtel de Berne 26, rue de Berne - 1201 Genève
Jardin des îles 5-7, ch. Colladon - 1209 Genève
Jean-Paul Zogg 11bis, rue de l'Ecole-de-Médecine - 1205 Genève
La Chevillarde 9, rue de la Chevillarde - 1208 Genève
ICC-Mövenpick 20, rte de Pré-Bois - 1215 Genève
Restaurant du Nant-d'Avril 107, rte du Nant-d'Avril - 1217 Meyrin
Restaurant de la Piscine 83, av. du Bois-de-la-Chapelle - 1213 Onex
La Plaine Lune 14bis, av. du Mail - 1205 Genève
Le Walldorf 10, rue du Cendrier - 1201 Genève
Merkur « Le Bistro » 32, rue du Marché - 1204 Genève
Le Jardin de Villars 75, rue Liotard - 1203 Genève
Brasserie Balexert 27, av. Louis-Casaï - 1209 Genève
Le Taj - Ramada Hôtel 19, rue de Zürich - 1201 Genève
La Cafétéria - Maison de l'Ancre 34, rue de Lausanne - 1201 Genève
Le Restaurant Français 8, rue Roi-Victor-Amé - 1227 Carouge
Restaurant de Villette 55, route de Villette - 1226 Thônex
Rôtisserie « Les Muses » 18, Cours de Rive - 1207 Genève
Le Cazar 9 av Sainte Clotilde - 1205 Genève
Le Kid 99, bd Carl Vogt - 1205 Genève
Sala Thai 18, ch Maurice-Braillard - 1202 Genève
Le Péché Mignon 4, rue de Montchoisy - 1207 Genève

Self-services *Fourchette verte*

Coop

Augustins, Acacias, Chêne-Bourg, Fusterie, Montbrillant, Onex

Migros

Chêne-Bourg, Meyrin Brico-loisirs, Balexert, Charmilles, Cornavin Les Cygnes, Jonction, Meyrin Centre commercial, Lancy-Onex

L'Espalier 34, av. Adrien Jeandin - 1226 Thônex

Le Totem 4, ch. Louis Hubert - 1213 Petit-Lancy